

PLAN DE COURS

ECN-2131 : Synthèse et communication économique

NRC 84462 | Automne 2019

Mode d'enseignement : Hybride

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Le cours a comme objectif de développer la capacité des étudiants à synthétiser un enjeu ou une problématique économiques et à communiquer efficacement les résultats de cette synthèse. Le cours emploie la forme d'une série de travaux de synthèse écrits, notamment la production de billets (blogues) avec lesquels les étudiants analysent des nouvelles ou enjeux économiques d'actualité.

La formation hybride combine, en proportion variable, des activités de formation offertes en présence physique des étudiants et de l'enseignant ainsi que des activités de formation à distance. La partie en ligne du cours se déroule sur monPortail. La partie en présentiel se déroule sur le campus de l'Université Laval à des jours, heures et locaux déterminés. ATTENTION: LES ÉTUDIANTS DOIVENT AVOIR CUMULÉ 30 CRÉDITS POUR S'INSCRIRE

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	09h30 à 11h20	DKN-1252	Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019
Sur Internet			
-	00h00 à 00h00		Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=108813>

Coordonnées et disponibilités

Sylvain Eloi Dessy

Enseignant

Local 2290 DES

<https://www.ecn.ulaval.ca/fr/sylvain.dessy>

Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 6672

Disponibilités

jeudi :

09h00 à 11h00 - [2290 DeSève](#) - du 13 janv. 2016 au 1 mai 2016

Soutien technique


CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#)  .

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général	4
Objectifs spécifiques	4
La formule pédagogique du cours	4
Description des thèmes d'études	5
Contenu et activités	8
Évaluations et résultats	9
Liste des évaluations	9
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	9
Résumés des nouvelles médiatisées	9
Déclaration d'ouverture	9
Débat	9
Notes de synthèse	9
Barème de conversion	10
Règlements et politiques institutionnels	10
Évaluation de la qualité du français	11
Politique à l'égard des retards aux évaluations	11
Politique en matière d'absence aux évaluations	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Plagiat	11
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	11
Matériel didactique	12
Liste du matériel obligatoire	12
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12
Annexes	12

Description du cours

Objectif général

Le principal objectif de ce cours est de promouvoir l'utilisation judicieuse des outils de la science économique dans la communication (écrite ou orale). Le cadre d'apprentissage offre plusieurs exercices pour stimuler le développement d'un esprit de synthèse en lien avec la communication autour des problématiques ou enjeux socioéconomiques dans les sphères nationale et internationale. Les activités d'apprentissage proposées peuvent servir aussi bien aux personnes visant le marché du travail à la fin des études du premier cycle qu'à ceux qui désirent poursuivre leurs études au niveau gradué.

Veuillez consulter les principales étapes de la rédaction d'un texte ici:

<https://www.redaction-claire.com/2014/02/27/7-%C3%A9tapes-pour-r%C3%A9diger-vite-et-bien/>

Objectifs spécifiques

Ce cours propose une gamme d'activités d'apprentissage permettant aux personnes inscrites de développer leur capacité de synthèse en communication à travers l'exploration des enjeux ou problématiques socioéconomiques et l'utilisation des concepts de l'analyse économique. À la fin de ce cours vous aurez appris comment:

- Maîtriser les règles scientifiques permettant de produire **oralement** et par **écrit** une bonne synthèse d'information thématique.
- Défendre **oralement** votre position dans un débat.

Ces objectifs seront articulés dans les activités suivantes:

1. Résumer en trois minutes le contenu d'une nouvelle socioéconomique médiatisée.
2. Préparer et rédiger une déclaration d'ouverture (250 mots maximum) résumant les facteurs pris en compte pour rendre votre position inattaquable dans un débat auquel vous serez un des deux protagoniste.
3. Présenter et défendre oralement votre position dans un débat bipartite.
4. Produire une note de synthèse (250 mots maximum) pour chacun des débats auxquels vous avez assisté comme membre de l'audience.

La formule pédagogique du cours

Ce cours est hybride et donc comprend des activités à distance et en présentiel.

1-Les activités à distance

Il y en a trois au total:

- **La préparation du débat** (collecte et sélection d'informations et lectures pertinentes relatives au débat assigné). À cet effet, une liste bibliographique devra être acheminée à l'enseignant au plus tard le **lundi 30 septembre 2019** avant minuit.
- **La rédaction de la déclaration d'ouverture.** Cette déclaration d'ouverture doit être acheminée à l'enseignant par courrier électronique **au plus tard la veille** du débat. Elle doit éclairer les points suivants :
 - Sur quoi porte le débat? Quel problème soulève-t-il où et à qui?
 - En quoi l'enjeu débattu est-il important? En d'autres termes, qu'est-ce qui se produirait où et avec quelles conséquences pour qui, si le problème soulevé ne venait pas à trouver une solution? Pourquoi?

- Quelle position avez-vous adopté par rapport à cet enjeu ou problématique?
- Quels sont les principaux facteurs pris en compte qui rendent votre position inattaquable?
- **La lecture des nouvelles médiatisées.** Vous aurez à produire oralement **trois résumés** des nouvelles médiatisées à caractère socioéconomique. À cet effet, vous recevrez chacun, chacune, trois liens des sites internet abritant les nouvelles à résumer. Chaque lien vous sera envoyé par courrier électronique (**adresse ULaval**) une semaine avant la tenue de l'activité, afin de vous laisser amplement de temps pour en faire la lecture.

2-Les activités en présentiel

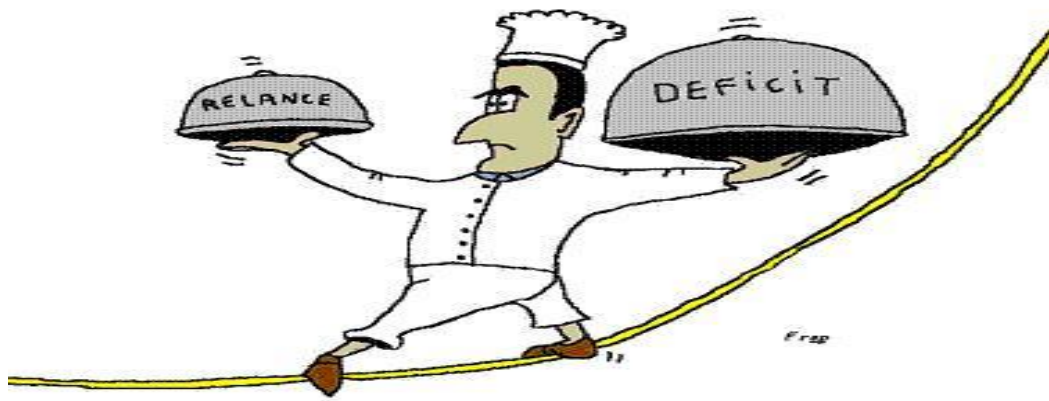
Il y en a trois également:

- **La présentation orale** du résumé d'une nouvelle médiatisée. Chaque personne inscrite prendra **3 minutes** au cours de la même séance pour présenter oralement son résumé devant ses camarades. Le résumé devra répondre aux questions suivantes (pas nécessairement dans cet ordre) :
 - **Quoi?** En d'autres termes, quelles sont les faits relatés dans la nouvelle?
 - **Quand? Où?** En d'autres termes, dans quelle juridiction ont eu lieu les faits relatés et à quelle(s) sphère(s) de la société (publique, privée, familiale, etc.) s'appliquent-t-ils?
 - **Pourquoi?** En d'autres termes, quelles sont les causes des faits relatés dans la nouvelle?
 - **Qui?** Quels sont les principaux acteurs (publics, privés, internationaux, etc.) impliqués aux faits rapportés?
 - **Votre point de vue?** Justifier brièvement.
- **La participation au débat** (comme protagoniste). Chaque débat comprends deux camps: un camp POUR et un camp CONTRE. Chaque camp du débat est représenté par une personne. **L'assignation à un débat donnée et à un camp du débat est fait par l'enseignant.** Chaque personne inscrite interviendra dans un débat comme acteur ou protagoniste. Chaque protagoniste lit d'entrée sa déclaration d'ouverture et répond ensuite oralement aux questions posées par l'enseignant et ses camarades. Les débats seront modérés par l'enseignant. Les questions posées par l'enseignant viseront à atteindre les objectifs spécifiques suivants :
 - Amener chaque protagoniste à exprimer clairement sa position au débat.
 - Amener chaque protagoniste à exprimer clairement ses contre-arguments à la position adverse.
 - Amener chaque protagoniste à exprimer clairement les facteurs (ex., justice, équité, efficacité, etc.) pris en compte pour rendre sa position inattaquable.
- **La rédaction d'une note de synthèse** pour chaque débat. À l'issue de chaque débat, chaque personne inscrite, excepté les protagonistes, aura à rédiger une note de synthèse relative à ce débat. Cet exercice, fait en classe, durera **30 minutes** suivant le débat. Chaque note de synthèse sera limitée à **250 mots** maximum. Une note de synthèse conforme doit répondre aux questions suivantes :
 - Quel est l'enjeu ou problématique débattu? Essentiellement, qu'est-ce qui, selon les différents protagonistes, donne son importance à ce débat?
 - À la lumière des arguments offerts par les deux protagonistes, sur quel côté du débat penchez-vous?
 - Justifier brièvement votre choix?

Une liste de thèmes à débattre est mise à la disposition des personnes inscrites au cours [1]. L'enseignant assumera la direction et la supervision de chaque personne inscrite, au gré de rencontres particulières convenues sur rendez-vous.

[1] Tel que présenté ici-bas.

Description des thèmes d'études



Les débats seront modérés par

l'enseignant.

1. Le revenu minimum garantie

Combattre la pauvreté et promouvoir une protection sociale universelle face aux changements démographiques et sociaux présentent un défi énorme auquel doivent faire face les pouvoirs publics des pays du monde. Cependant, pour être efficaces, les mesures de politique sociale retenues pour réaliser ces objectifs doivent préserver chez chaque habitant en âge de travailler l'incitation à gagner son revenu par son labeur. À cet effet:

- *L'État doit-il garantir un revenu minimum à chaque citoyen?*

2. L'économie politique de l'immigration

Dans la plupart des pays industrialisés, la sélection des immigrants économiques est faite par le gouvernement. L'objectif premier de ce type de mouvement migratoire est de compenser en partie les pertes dues à la dénatalité et de freiner le phénomène de vieillissement de la population par une hausse de l'immigration économique. Cependant, l'intégration sociale et l'insertion des immigrants sur le marché du travail du pays hôte posent des défis se traduisant souvent par des remous politiques dans plusieurs pays, forçant ainsi les gouvernements de ces pays à chercher des pistes de compromis. À cet effet:

- *L'État doit-il confier la sélection des immigrants au marché du travail?*

3. Sortir du gouffre de la dette publique

La promotion de la prospérité économique amène souvent les pouvoirs publics à opérer des choix qui crée un conflit entre les générations présentes et futures. Par exemple, dans son édition du 24 juillet 2019, le journal français *Le Figaro* annonçait qu'un accord de principe avait été conclu entre leaders républicains et démocrates au Congrès américain, ainsi qu'avec la Maison-Blanche pour relever le plafond de la dette publique des États-Unis d'Amérique (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/washington-releve-le-plafond-de-la-dette-publique-20190723>). Or, augmenter le plafond de la dette publique encourage le gouvernement à augmenter le niveau de ses dépenses sans que cette augmentation soit compensée par de nouvelles ressources fiscales. À cet effet:

- *Faut-il permettre aux pouvoirs publics d'un pays de reviser de façon discrétionnaire le plafond de sa dette publique ?*

4. L'augmentation du taux participation des femmes au marché du travail

Dans plusieurs pays du monde, y compris les pays riches, les femmes continuent à être sous-représentées sur le marché du travail par rapport aux hommes. En effet, le *Bureau international du travail* (BIT) rapporte que mondialement, le taux de participation des femmes sur le marché du travail est passé de 50,92% en 1990 à seulement 47,862% en 2018, soit un recul de plus de 3 points de pourcentage (<https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.FE.ZS>). La littérature économique soutient que les responsabilités familiales des femmes expliquent ce comportement. À cet effet:

- *L'État doit-il subventionner les frais de garde des petits enfants pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes au niveau du taux d'insertion au marché du travail?*

5. Concurrence mondiale croissante pour un nombre limité de travailleurs en haute technologie

Du point de vue de l'analyse économique, l'investissement public en capital humain est perçu comme le levier d'une croissance inclusive—où personne n'est laissé pour compte. Cependant, dans un monde caractérisé de plus en plus par l'austérité budgétaire, le développement du capital humain pose un défi considérable pour les gouvernements étant donné que les fonds publics ont des usages alternatifs (comme en santé et la protection sociale). De façon stratégique, il devient donc avantageux pour certains pays, de « puiser » dans les ressources humaines d'autres pays pour s'assurer une source continue de capital humain—un phénomène qui donne lieu à « l'exode des cerveaux ». À cet effet:

- *Dans une société où il y a un financement public de l'éducation, l'État doit-il taxer « l'exode des cerveaux »?*

6. Combattre les changements climatiques: entre prospérité économique et protection de l'environnement

En 2018, le gouvernement de la Province de la Saskatchewan décidait de traduire le gouvernement fédéral du Canada en justice, afin d'obtenir de la cour d'Appel fédérale une injonction interdisant le gouvernement fédéral de prélever la taxe carbone sur le territoire provincial. Le gouvernement de la Saskatchewan soutient que cette taxe aura des effets négatifs sur l'agriculture, les manufactures, et l'industrie des hydrocarbures privant ainsi la province de milliers d'emplois. À cet effet:

- *La taxe carbone doit-elle être abolie?*

7. La pratique culturelle de la dot matrimoniale

Dans plusieurs pays du monde, le mariage entre un homme et une femme n'est pas sanctionné à moins que l'homme ou sa famille verse une dot (souvent sous forme d'argent, de bétail, ou d'autres biens physiques) à la famille de sa future épouse. En Ouganda, une ONG locale (appelée MIFUMI) œuvrant dans la protection des droits de la femme a porté plainte à la cour suprême du pays pour obtenir une injonction mettant fin à cette pratique culturelle qu'elle juge responsable des violences perpétrées contre les femmes. À cet effet:

- *La communauté internationale doit-elle sanctionner les pays qui pratiquent la dot matrimoniale?*

8. L'aide au développement

L'aide publique au développement est souvent perçue comme très peu efficace et pour certains, elle représente essentiellement un gaspillage de l'argent des contribuables des pays riches. Plusieurs auteurs africains ont récemment emboîté le pas à cette critique de l'aide internationale, dont l'économiste Zambienne Danbisa Moyo (2009). À cet effet:

- *La communauté internationale doit-elle abolir l'aide publique au développement?*

9. Les fusions entre firmes du secteur privé national

Aussi bien dans le domaine international que national, les fusions entre firmes du secteur privé génèrent très souvent des inquiétudes et font donc plus souvent l'objet d'une opinion publique plutôt négative. Certains gouvernements ont même quelque fois intervenus pour bloquer de telles fusion. Cependant, au mois d'août 2019, la presse canadienne faisait état de la fusion de Air Canada et Air Transat, deux compagnies aériennes nationales, un fait critiqué par plusieurs. À cet effet:

Le gouvernement Canadien devait-il bloquer cette fusion?

10. Le retour d'un réseau Tranway dans la ville de Québec

Dans sa rubrique Point de vue parue le 1er mars 2018, le journal Le Soleil fait la remarque à propos du projet maintenant approuvé, de la construction d'un nouveau réseaux : « on nous propose à Québec de revenir 100 ans en arrière avec un tramway comme base d'un réseau de transport en commun structurant! A-t-on au moins cherché à connaître les raisons pour lesquelles les réseaux de tramway de Québec et de Montréal avaient été éradiqués de nos rues à grands frais? Il y avait d'excellentes raisons pour le faire, mais on ne semble pas intéressé à les connaître.»

La ville de Québec fait-elle faut pas en restaurant un réseau Tranway comme mode de transport en commun?

11. La crise du logement au Québec

Dans un cahier de recherche paru en 2002 et intitulé «Comment résoudre la crise du logement au Québec?», M. Pierre Desrochers émet l'avis selon lequel les mesures gouvernementales qui ont été adoptées dans le but officiel d'améliorer les conditions de logement des ménages à faible revenus (ex., la réglementation des loyers, les subventions au logement, les règlements de zonage et la réglementation de l'industrie de la construction) ont eu des effets pervers dans le fonctionnement du marché locatif, conduisant ainsi à une crise de logements au Québec.

- *Les subventions au logement sont-elle une cause de la rareté de logements à loyer modéré au Québec?*

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1 - Présentation des activités pédagogiques du cours (en présentiel)	3 sept. 2019
Séance 2 - Présentations orales des résumés de nouvelles (en mode présentiel)	2 oct. 2019
Séance 3 - Présentations orales des résumés de nouvelles (en mode présentiel)	9 oct. 2019
Séance 4 - Présentations orales des résumés de nouvelles (en mode présentiel)	16 oct. 2019
Séance 5 - Débats et notes de synthèse (en mode présentiel)	6 nov. 2019

Séance 6 - Débats et notes de synthèse (en mode présentiel)	13 nov. 2019
Séance 7 - Débats et notes de synthèse (en mode présentiel)	20 nov. 2019
Séance 9 - Débats et notes de synthèse (en mode présentiel)	27 nov. 2019

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Résumés des nouvelles médiatisées	Dû le 2 oct. 2019 à 09h30	Individuel	20 %
Déclaration d'ouverture	Du 6 nov. 2019 à 09h30 au 27 nov. 2019 à 09h30	Individuel	20 %
Débat	Dû le 6 nov. 2019 à 09h40	Individuel	30 %
Notes de synthèse	Dû le 6 nov. 2019 à 09h30	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Résumés des nouvelles médiatisées

Date de remise :	2 oct. 2019 à 09h30
	Date du début de l'activité
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Local du cours

Déclaration d'ouverture

Date et lieu :	Du 6 nov. 2019 à 09h30 au 27 nov. 2019 à 09h30 , local réservé au cours
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	sdes@ecn.ulaval.ca

Débat

Date de remise :	6 nov. 2019 à 09h40
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Local du cours

Notes de synthèse

Date de remise :	6 nov. 2019 à 09h30
	Remis par courriel 30 minutes après la fin de chaque débat.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Local du cours sdes@ecn.ulaval.ca

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français sera prise en considération dans l'évaluation.

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf. Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Le matériel nécessaire pour compléter les activités du cours sera l'objet d'une collecte d'information individuelle. Chaque personne fera une recherche guidée par l'enseignant pour collecter les informations et documents pertinents à chacune des activités pédagogiques proposées.


Bibliographie et annexes

















Bibliographie

« Guide pour la présentation des travaux étudiants », Département de science politique, 2005 (<http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf>)

Malo, Marie, « Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise », Montréal, Québec-Amérique, 1996, 322 p.

Annexes

 Banque du Canada
URL : <http://www.bank-banque-Canada.ca>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

-  Banque mondiale
URL : <http://www.worldbank.org>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  Fonds monétaire international
URL : <http://www.imf.org>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  Ministère des finances du Canada
URL : <http://www.fin.gc.ca>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  OCDE
URL : <http://www.oecd.org>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  Statistiques Canada
URL : <http://www.statcan.gc.ca>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  The Economist
URL : <http://www.economist.com>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  Organisation mondiale de la santé
URL : <http://www.who.int/fr/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Institut de la statistique du Québec
URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Affaires Mondiales du Canada - Développement
URL : <http://www.international.gc.ca/development-developpement/index.aspx?lang=fra>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Organisation mondiale du commerce
URL : <https://www.wto.org/indexfr.htm>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Conseil économique et social de l'ONU
URL : <http://www.un.org/fr/ecosoc/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  International Development Association (Banque mondiale)
URL : <http://www.worldbank.org/ida/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Québec International
URL : <http://www.quebecinternational.ca/services/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Hiver2015-GPL3002 - Guide de l'étudiant recherche documentaire.pdf
(666,51 Ko, déposé le 29 juil. 2019)
-  Présentation maîtrise M et MM 2014 avec effet.pptx
(1,67 Mo, déposé le 29 juil. 2019)
-  Guide de présentation des travaux de recherche
URL : <http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

